

2

ETAT

DE LA

FRANCE

AU MOIS DE MAI, 1794.

PAR

Rocques K
M. LE COMTE DE MONTGAILLARD.

- - - - - Lamentabile regnum
Eruerint Danaï, quæque ipse miserrima vidi.

VIRG.

A LONDRES.

Chez E. HARLOW, Libraire de sa Majesté, Pall Mall; DE BOFFE, Gerrard Street; RICHARDSON, Royal Exchange; et HOOKHAM et CARPENTER, Bond Street.

1794.

DE LA

FRANCE

AN MOIS DE M. A. 1901

AL DE COMTE DE MONTCAILLAND.

Planchon, Daniel, 1890-1970

AVANT-PROPOS.

RENTRÉ en France après la retraite de Monsieur le Duc de Brunswick, pour sauver, s'il avait été possible, une fortune nécessaire à l'existence de ma femme, de mes enfans, alors émigrés depuis longtems, j'ai habité Paris dix-huit mois, presque sans interruption.

Le desir de me rendre utile à mon Roi, à ma patrie, a pu seul me faire vaincre tous les obstacles que j'ai eu à surmonter, pour approcher les tyrans qui l'oppriment. J'ai vu leurs mœurs et leur caractère, j'ai connu leurs moyens et leurs projets. Je vais les écrire sans amour-propre comme sans crainte.

J'ai échappé aux dangers qui m'environnaient, de toutes parts, en affectant les dehors d'une frivolité et d'une dissipation qui ont éloigné les défiances : et j'ai quitté la France après y avoir étudié la Révolution dans le sein même de ses horreurs.

Les périls que j'ai couru et les motifs qui m'ont déterminé à m'y exposer, doivent me mettre au-dessus de tous les soupçons de la malveillance. Ils ne sauraient atteindre une conscience irréprochable et forte de la droiture de ses intentions. C'est dans la pureté de ces motifs que je trouve ma récompense.

Les journaux, les hommes légers et méchans peuvent, donc, me juger comme bon leur semblera : j'aurai dit la vérité, j'aurai rendu publics des faits et des observations importantes pour l'utilité commune. Je suis également prêt à rendre compte de ma vie entière, lorsque j'aurai à répondre à d'autres hommes qu'à de vils imposteurs.

Le 15 Juin 1794.

ETAT de la FRANCE,

AU MOIS DE MAI, 1794.

LA Convention Nationale n'a ni la confiance, ni l'estime du peuple Français : mais ce peuple est au moment de donner sa sanction aux dispositions d'ordre et de propriété qu'elle va consacrer ; et après l'avoir épouvanté si longtems, elle s'en fera respecter, si cette année la voit encore résister, c'est à-dire, repouffer les alliés des extrémités de la France. Cette Assemblée s'affermir chaque jour, par sa durée ; et ses assassinats ne paraissent déjà que des actes de rigueur nécessaires. Son gouvernement sera donc consolidé lorsque ses bourreaux disparaîtront : et l'instant ne paraît pas éloigné, où la place destinée aux échaffauts, va devenir celle des fêtes publiques.

La majorité de la Convention n'adopte ni les principes, ni les mesures du Comité de Salut Public. Un tiers de cette assemblée appartient à la royauté. La dixième partie, au plus, veut une république, c'est à-dire, des noms Romains, l'impunité et l'égalité. Une grande partie des Députés craint, également, la hache du dictateur, et le glaive des puissances. Ils tremblent sous la tyrannie du Comité de Salut Public, ils détestent jusqu'aux individus qui le composent ; mais ce Comité, objet de leur mépris et de leur crainte, les a garantis, jusqu'à présent, des châtimens de l'Europe. Ils s'en éloignent, le redoutent et le servent.

Deux cents membres (1), à peu près, composent les séances de cette Assemblée, qui ne délibère plus, qui ne discute que les réglemens d'administration, de police ou de finance, et dont la fonction la plus importante est d'annoncer la nomination de son Président et de ses Secretaires. Elle s'empresse de sanctionner les arrêtés et les loix, que le Comité de Salut Public veut bien, encore, lui soumettre ; elle n'ose en proposer aucune sans son consentement ;

devenue étrangère aux projets les plus importants, et aux résolutions les plus décisives, elle a conservé le nom, et perdu tous les pouvoirs de la représentation nationale.

Le Comité de Salut Public, dans lequel sont concentrés la puissance, l'action et le droit de la souveraineté, obéit à Robespierre ; Barrère et St. Just sont ses secrétaires, plutôt que ses collègues. Ils partagent ses dangers, sans partager son autorité. Il en est qui leur sont particuliers, et auxquels ils n'échapperont point. Membres de cet ordre sur lequel ils exercent eux mêmes la tyrannie la plus raffinée, ils ont évité, ainsi que soixante et quatorze députés de la Convention, la proscription lancée, par les derniers décrets, contre les restes infortunés de la noblesse qui se trouvaient encore à Paris. Mais des circonstances qui paraissent inévitables, rendront leur deshonneur et leur lâcheté, même, une des causes de leur perte.

Les huit autres membres du Comité de Salut Public, en expédient le travail, et ne le dirigent jamais. Tyrans sous Rober-

spierre, ils oppriment avec lui la France, mais ils tremblent à son approche. Le Comité de Sureté Générale reçoit et exécute ses ordres ; il ne prend part au gouvernement, que par les mesures qu'exige, continuellement, la sureté intérieure de la Convention et de la République ; il n'inspire, et ne peut causer de craintes qu'aux complices, ou aux victimes que la France renferme. Il est entièrement étranger aux affaires qui agitent l'Europe. Il fait les fonctions de police générale dans l'empire, étudie partout les mécontents, poursuit les richesses et l'obscurité, reçoit et excite les dénonciations ; il fait exécuter, surtout, les arrestations ordonnées par le Comité de Salut Public.

Cette surveillance infatigable de la tyrannie la plus atroce, qu'on appelle police générale, pèse indistinctement sur toutes les classes et sur tous les individus. Les membres de la Convention y sont eux mêmes plus exposés que les autres citoyens. Aucune de leurs démarches ne reste ignorée. Leurs actions, ainsi que leurs propos, ont tous un espion invisible qui ne les quitte

jamais. Le prétexte d'une conspiration continuelle contre le peuple, est l'excuse de toutes les violences, et de ces visites domiciliaires qui accablent, sans relâche, les villes et les campagnes. Il n'est pas un seul homme, député, administrateur, agent, ou simple citoyen, qui soit assuré de jouir d'une nuit tranquille, et qui n'en voye approcher les ténèbres avec crainte. Il n'est pas une seule chaumière, sur toute la surface de la France, où la pauvreté, même, ne redoute un dénonciateur ou un réquisitionnaire. L'esprit humain ne fut jamais aussi loin dans cet art, d'effrayer l'imagination et de perpétuer la terreur.

Ce n'est qu'avec des difficultés presque insurmontables, qu'on peut voyager, intérieurement, d'un district dans un autre. Tout homme qui s'éloigne, un instant, de son domicile, est sûr de rencontrer, à chaque pas, les suppôts de la tyrannie. Ce n'est qu'à l'aide de formalités aussi difficiles à obtenir, que fréquemment changées et renouvelées, qu'il parvient à se déplacer sans exposer, également, sa propriété et sa liberté. Toutes les affections du cœur sont

diffoutes, toutes les relations de la société sont suspendues. L'égoïsme le plus absolu est, partout, l'effet d'une tyrannie aussi générale. L'ami le plus intime, le parent le plus cher, le bienfaiteur le plus respectable, sont oubliés, trahis, abandonnés, sur la première suspicion qui menace leur civisme ou qui s'attache à leur personne. Elle laisse l'accusé sans défenseurs en lui donnant des juges ; et il devient alors aussi dangereux d'être l'ami, que l'ennemi d'un député ou d'un administrateur.

Les trente commissions ou Comités de la Convention, entre lesquels se trouvent partagés les travaux de cette Assemblée, ne prennent aucune part au gouvernement ; ils ignorent, toujours, les grandes mesures extérieures ou intérieures qui sont prises, exclusivement, par le Comité de Salut Public : mais l'activité la plus grande concourt, de toutes parts, à leur exécution.

Le Comité Militaire, dirigé par Carnot, La Fitte, d'Anissi, et plusieurs autres individus dont les talens sont acquis à l'iniquité et à la scélératesse, trace les plans d'attaque

et de défense, combine les opérations, et approprie la tactique militaire à l'esprit de la Révolution. C'est au milieu des mémoires, et de tous ces monumens précieux où reposaient les exploits, le zèle et les lumières des grands capitaines, des ministres et des hommes d'état qui illustrèrent la monarchie, que le crime puise sans cesse les moyens de l'anéantir.

Le Comité des Finances occupé, sans relâche, à tromper la nation sur l'état déplorable où la fortune publique est réduite, creuse chaque jour, avec un art nouveau, le précipice qui l'engloutit. Les calculs les plus faux, les ressources les plus insidieuses, les résultats les plus exagérés sont effrontément présentés par Cambon, qui en est devenu l'organe, à cette Assemblée qui doit les arrêter sans examen. Son impéritie sur une matière si importante ajoute encore à l'aveuglement du peuple. Il donne à ce papier, qui détruit et envahit également toutes les propriétés, une valeur que la nécessité et la terreur lui conservent.

Tout marche, de concert, aux ordres du Comité de Salut Public. Les loix civiles sont enfantées, les chemins se construisent et les canaux se creusent, presque, dans le même instant (2). Les arts et les sciences sont rappelés pour consacrer les crimes, les ateliers et les manufactures militaires sont établis, de toutes parts, pour les défendre. Les ressources les plus abondantes sont prodiguées ; les écoles publiques sont instituées, et la langue Française est portée au pied des Pyrénées, et dans les bruyères de la basse-Bretagne. La même séance voit éclore trente décrets sur les objets, souvent, les plus opposés ; dilapider 50 millions pour les exécuter, et dresser par tout des échaffauts pour les maintenir. En un mot, les Comités peuvent être considérés comme les bureaux, la Convention Nationale comme la cour d'enregistrement, et le Comité de Salut Public comme le conseil privé de Robespierre.

Quel est donc cet homme, qu'un ascendant si prodigieux et des circonstances aussi extraordinaires ont conduit, presque tout à coup, à la souveraineté, à travers les écueils

d'une révolution qui dévore partout ses auteurs et leurs complices ?

La nature semblait l'avoir destiné à un emploi obscur dans le barreau ; elle lui donna cette astuce et cette perfidie qui devaient assurer ses succès. *Tout ce que je désirerais*, disait-il en 1784, *ce serait d'être procureur-général au parlement de Paris ; comme je ferais parler de moi !* Il voyait dans cette place les moyens de satisfaire cette soif dévorante de réputation dont il a plusieurs fois avoué le besoin. Ce fait, laisse connaître les motifs qui le firent entrer aux états généraux.

Il n'y parut cependant qu'un plat énergumène. Il en sortit, emportant avec lui une sorte de mépris pour ses talens, et d'oubli pour sa personne, pour aller occuper une place dans les tribunaux criminels. Il donna sa démission de cette place sans en avoir exercé les fonctions, ce qui jeta sur son civisme une défaveur momentanée.

Il se rangea toujours dans le parti des Jacobins et ne cessa d'appeller la Répu-

blique, sans l'avoir jamais portée dans son cœur : mais il n'abandonna réellement la monarchie que lorsque le dix Août l'eut laissée sans ressources à Paris. Il est positif qu'il eût peu d'influence sur cette journée exécrationnelle que Péthion, Manuel, et Kerfaint préparèrent, pour achever de terrasser l'autorité royale en envahissant le ministère. Roberfpierre disparût pendant cette crise décisive. On lui a reproché souvent *la prudence* avec laquelle il se dérobaux dangers; il parût, *aussi*, avoir eu beaucoup de part aux massacres du 2 Septembre. Il imprimait en Juillet 1792 : *Le régime représentatif et les formes monarchiques, sont les seuls qui conviennent à un empire aussi étendu et aussi vieux que la France.* Contradiction absurde qui met à découvert son caractère; car, au mois de Septembre suivant, il laissa la faction de Brissot recevoir, des mains de l'Abbé Syeyes, le décret qui allait la constituer en république.

C'est après la retraite des armées combinées, que Roberfpierre laissa entrevoir ses desseins, et que peut-être il les conçût; il ne les a plus perdus de vue depuis. L'as-

affinat de son Roi lui parut nécessaire à son ambition, et il en fut le principal moteur. Il est positif que, jugeant alors la force de ses adversaires, il poussa les Brissotins à l'appel au peuple, pour avoir contre eux une arme terrible, et acharner les Jacobins à leur poursuite. Profitant, avec habileté, des circonstances et des fautes, et suivant la Révolution dans tous ses écarts, il chercha constamment ses partisans et ses soutiens, dans les tribunes de ces Jacobins.

Robespierre est d'une complexion faible et chétive, d'une figure sombre et livide; sa vue est bornée et délicate, et sa voix presque éteinte. Il n'a aucun de ces avantages physiques qui préviennent ou séduisent la multitude; il est presque sans passions, ou il cache, avec l'art le plus profond, celles qui exposent la popularité et les succès. Il s'est investi, aux yeux du peuple, de ce caractère d'incorruptibilité qui a conservé son influence, au milieu des attaques des Brissotins et de la Commune de Paris. Entièrement renfermé, en apparence, dans ses fonctions de membre du Comité de Salut Public, et de Jacobin,

Roberfpierre offre tous les dehors de l'homme le plus fimple. C'est cette modestie dans le triomphe, cette économie de fa personne, et cette obscurité dans fa vie privée, qui ont fixé, si long tems, la popularité en fa faveur. Il vit comme en 1790, n'ayant renoncé à aucune de fes manières, à aucun de fes goûts, et n'en ayant jamais changé. Toujours à l'abri derrière cette populace dont il favorife les excès, parlant peu et à-propos, étendant les fautes de fes adversaires sur tous les événemens de la guerre civile et étrangère, il s'empara, tout-à-coup, de la Révolution, lorsque les Briffotins n'osèrent plus l'achever ; lorsqu'il les vit élever, en tremblant, les échaffauts qui devaient affermir leur puissance. Roberfpierre opposa, alors, à leurs ruses et à leurs menées, toute l'énergie et tous les crimes des Jacobins : et il décida les journées des 31 Mai, 1^{er} et 2 Juin 1793, qui lui livrèrent l'Assemblée et Paris (3).

Il se lia, de bonne heure, avec Marat, ce forcené, dont les principes et le caractère exalté avaient tant d'influence sur une populace qu'il invitait, sans cesse, au

meurtre et au pillage. Il se déclara l'ami de cet homme, aussi dangereux qu'ignorant ; et lorsque les Brissotins réunirent tous leurs efforts, pour le conduire au tribunal révolutionnaire, Robespierre le détermina à sortir de son souterrain (4) pour s'asseoir sur la fellette. Il prépara le triomphe de son retour à l'assemblée ; mais ce fut ce moment qu'il choisit pour le perdre.

Il passe pour certain, que le poison fut glissé, par Robespierre, dans les veines de Marat (5) ; en le faisant périr au milieu de sa popularité, Robespierre voulut, encore, s'emparer de cette popularité même, et diriger l'opinion publique contre une faction dont il n'osait livrer les chefs aux tribunaux. Il se servit, donc, de cette même faction qu'il tenait dans les fers, pour trouver le poignard, qui devait laisser son crime enseveli, et la conduire à l'échaffaut (6).

Après avoir écrit avec Hébert sur l'athéisme, détruit avec Gobet jusqu'aux traces du Catholicisme (7,) et laissé entrevoir la clémence avec Camille Desmoulins, Robespierre envoya au supplice Camille,

Gobet et Hébert ; il voulut se réserver le droit de donner, seul, une religion à la France, et ne lui montrer le repos qu'après la soumission.

C'est ainsi qu'il a tout renversé, afin que la nation, à chaque restitution apparente de ses droits, plaçât son obéissance jusques dans la reconnaissance.

Danton lui inspirait, depuis longtems, une grande inquiétude. Comme lui, il aspirait au pouvoir souverain ; et ses droits à la dictature étaient un grand caractère, et un courage à l'épreuve de tous les dangers. Robespierre lui fit entrevoir la fortune, dans la Belgique (8), espérant que des faveurs aussi séduisantes le rendraient bientôt criminel, et deviendraient un jour son accusation : il n'a pas cessé un seul moment de travailler à sa perte. C'est avec tous les dehors de l'amitié, c'est en l'invitant à prendre place dans le comité de salut public, qu'il a lancé, du sein de ce comité, l'ordre de son arrestation, l'acte de son accusation, et l'arrêt de sa mort. Neuf jours lui ont suffi pour terrasser ce puissant ennemi.

Né avec un esprit ordinaire, sans aucun de ces grands talens, qui préparent les Révolutions, les entraînent ou les décident, Roberfpierre est bien au-dessous de la place si dangereuse et si élevée à laquelle il ose prétendre. Mais il est fort, aujourd'hui, de la terreur qu'il inspire, et de la corruption de tous les ennemis qu'il a eu à combattre. Vindictif à l'excès, l'orgueil et l'amour-propre le gouvernent. Son parti est, tout entier, dans sa tête, et c'est celle de l'Abbé Syeyes, le plus dangereux des scélérats, qui le dirige. Toujours ombrageux et craintif, sans amis comme sans affections, Roberfpierre sacrifie de toutes parts ceux qui l'ont servi, et ceux qui l'ont dévoilé. L'Abbé Syeyes lui-même, à qui il destine le patriarcat de sa nouvelle religion, périra le jour où en cessant de lui être utile, il doit commencer à lui paraître dangereux. La Clos renfermé, depuis six mois avec tous ses vices, croit acheter sa liberté en rédigeant ses discours ; et Grégoire le sert avec son zèle et un travail infatigable.

Les vues de Roberfpierre, sont la souveraineté dont il n'ose encore conquérir les

noms. La terreur prend, tous les jours, un nouvel aliment à sa voix. Maître absolu de l'empire, il est plus fort qu'Olivier cassant le parlement; car sa Convention, sans laisser aucun danger à sa puissance, l'augmente en mettant à ses pieds la sanction des peuples et sa propre frayeur. Les pouvoirs, bien plus encore que le pouvoir, (et cette distinction est toute en faveur de sa force) les pouvoirs sont tellement à lui, que l'opinion ne les lui ravira qu'après de longs efforts. Il est encore sans gardes, comme sans éclat. Les subsistances ne lui causent aucune de ces inquiétudes, dont on se flatte partout. Il a placé l'abondance et l'indiscipline révolutionnaire aux armées dont elles font la force, les crimes et les privations dans l'intérieur dont elles assurent l'esclavage. Les palais et les temples sont ses arsenaux; tous ses concitoyens sont ses soldats, et il paraît que le moment approche, où ils ne seront plus que ses sujets ou ses juges.

Parlons de ses complices. Barrere, dont tout le talent consiste dans la bassesse avec laquelle il a toujours menagé la faction domi-

nante, vrai pédant de college, mauvais poëte, profateur ignoré dans le barreau, rapporteur infatigable et mensonger de revers & de victoires, de fêtes & de loix ; Barrere ne mérite pas qu'on arrête l'attention sur ses moyens, sa personne ou ses crimes. St. Just, qu'on a soupçonné de vouloir se créer un parti, offre de l'instruction & de l'esprit, mais décèle un cœur atroce. Billaud-Varennes ne respire que le sang ; et Couthson aussi féroce, mais sur le bord de la tombe où la débauche l'a conduit, ne peut que diriger les assassinats (9). Collet-d'Herbois, enfin, offre le crime dans toute son horreur, & sans aucun de ces moyens qui le font craindre.

J'ai la conscience positive, j'ai la preuve acquise par des aveux aussi involontairement faits qu'adroitement obtenus de leurs bouches, que le comité de salut public a ses plus grands ennemis dans le sein même de la Convention : mais ils voyent de trop près la surveillance de la tyrannie, ils connaissent trop bien les moyens dont elle dispose, pour oser créer une faction ou un parti. Ils chercheront plutôt leur sûreté

en les dénonçant, car leur existence individuelle est devenue le seul objet de leur affection ou de leur crainte. Ils vivent parce qu'ils servent la souveraineté sans la partager. Ils commettent des crimes, parce qu'ils iront à l'échaffaut le jour où on les accusera de se repentir, de plaindre le malheur, ou de blamer les assassins ; parce qu'ils pensent assurer leurs jours & conjurer l'avenir, à force de forfaits.

Ils s'éloignent avec joie de ce théâtre sanglant où ils voyent, chaque jour, leurs collègues à l'échaffaut les menacer, bientôt, de la même justice. Revêtus d'un pouvoir illimité, ils vont inspirer aux provinces la frayeur qui les poursuit. Leur propre fureur, le besoin où elle est, sans cesse, du suffrage des sociétés révolutionnaires, la nécessité d'acquiescer ou de conserver une popularité qui puisse garantir encore leur existence, les portent à ces vexations si multipliées, et à ces actes de tyrannie dont les annales du monde n'avaient point offert d'exemple.

A ce prix, le comité de salut public ex-

euse leurs vices, et la prodigalité qui le fuit (10). Le luxe le plus insultant marque, partout, leurs traces, ainsi que le sang qu'ils répandent. La corruption les devance, et les autorités constituées attendent, en silence, leurs arrêts, les proscriptions et la mort. Elles se brisent ou s'élèvent à leurs ordres ; mais ceux du comité de salut public rappellent ces tyrans, ils vont être dénoncés, et même calomniés ; on leur reprochera jusqu'aux ordres qu'ils ont exécutés, jusqu'au bien qu'ils n'ont pas fait : en un mot, ils auront été pro-consuls dans les départemens, ils sont esclaves tremblans dans les comités, et muets dans la Convention.

Les douze commissions qui ont remplacé les six ministères ont été établies, et les membres en ont été choisis par ce comité de salut public, entre les mains duquel le tribunal révolutionnaire a prêté, depuis longtems, serment d'obéissance. L'autorité administrative des départemens ressort à la Convention ; mais les départemens, ainsi que les districts et les municipalités, n'ont plus que cette influence bornée et locale que laissent les impôts, la distribution

des secours, les ventes nationales, et les entretiens intérieurs.

Les sociétés populaires jouissent encore du droit général de vigilance et de censure dans la République ; elles sont sous la protection et le ressort du comité de sûreté générale : mais les Comités Révolutionnaires, à qui l'autorité et la force réelles ont été dévolues, qui l'exercent et qui l'emploient contre les corps administratifs et contre les sociétés populaires elles-mêmes, correspondent, directement et immédiatement, avec le Comité de Salut Public, et en font, partout, les agens aveugles et soumis. Ils ont fixé la souveraineté dans son sein ; ils abdiqueront bientôt toute leur puissance à ses pieds. L'exécution de ce projet, qui doit laisser la Nation entre les mains de dix tyrans soumis à un seul, est préparée avec toute la sagesse et la force qui en écartent les dangers, & doivent en assurer le succès.

Car, le Comité de Salut Public, effrayé lui-même de la quantité d'agens qu'il a été obligé de répandre sur la surface de la République, pour en prendre une possession

générale, a senti bientôt la nécessité de réduire (si sa situation extérieure le laisse sans de grandes inquiétudes) ces vingt mille comités révolutionnaires, instrumens nécessaires à la destruction universelle, et qui ont si puissamment aidé la tyrannie ; il a senti la nécessité de les réduire à sept ou huit cens pouvoirs despotiques, qui lui répondront suffisamment, aujourd'hui, de l'obéissance des cités et des districts. Le comité va retirer à lui, et rappeler dans son sein toutes ces portions de souveraineté et de crimes qu'il avait été forcé de leur abandonner avec tant de profusion. Les Droits de l'Homme à la main, il leur imposera l'ordre et la propriété contre lesquels il les déchaîna avec ces mêmes Droits de l'Homme.

La force publique secondera ces mesures dans les départemens : celle de Paris, composée d'environ cent trente-fix mille hommes, dont la moitié est militairement armée, est fatiguée par un service sans cesse renaissant. Toujours distraite de ses occupations journalières, elle obéit, faiblement, à un chef généralement méprisé, sans vi-

gueur et sans caractère, et qui payera bientôt, de sa tête, sa lâche condescendance et sa nullité (11). Il transmet des ordres, et n'en donne jamais. La portion la meilleure, quoique la moins nombreuse, de cette force armée la dirigerait, sans hésiter, contre le Comité de Salut Public, à la vue d'un grand événement ; & cette disposition est tellement soupçonnée, que le Comité la ménage avec le plus grand soin, et lui laisse celui de sa propre discipline.

La Municipalité de Paris n'est liée au Comité de Roberfpierre que par le Maire et l'Agent national (12), deux chefs soumis et dévoués, dont les moyens personnels ne répondent ni à la place, ni aux circonstances qui les environnent de toutes parts, et les menacent sans cesse. Leurs partisans dans cette commune, sont leurs créatures particulières, toujours choisies par l'intérêt du moment. Deux cents administrateurs de cette commune, encore redoutable, soutiennent, mais ne partagent pas la tyrannie qui les subjugué. Leur obéissance, qui n'est que passive, est précisément celle de la majorité de la Convention. Elle a les

mêmes motifs, elle suivra la même conduite. Tous leurs regrets se tournent vers la Constitution qu'ils ont vu s'écrouler après le 10 Aout.

Les sections de Paris, c'est-à-dire, les quarante-huit Comités révolutionnaires où a été placée, par la force même des circonstances, la puissance du Comité de Salut Public, sacrifieront ce Comité à un mouvement populaire hautement manifesté. Leurs membres, toujours en opposition secrète avec les chefs de la Commune, toujours en intelligence avec ses Administrateurs, n'apportent d'autre intérêt à la chose publique que leur intérêt personnel, attaqué par tous les genres de séduction avec le même succès. Ces Comités cherchent, presque toujours, à subordonner le Comité de Salut Public à la Convention, dans les mesures même d'urgence, que celle-ci n'a pas sanctionnées ; ils arrêtent souvent l'action de la force publique ordonnée par le Maire, lorsqu'elle ne l'a pas été par l'Assemblée. La très grande majorité des sections tournerait son influence et son autorité contre le Comité du Dictateur, si un changement essen-

tiel dans les choses, invoqué de toutes parts, était annoncé par une protection très forte dans les moyens.

L'esclavage sous lequel gémit la capitale est donc tellement forcé, et le Comité a si bien senti l'extrême difficulté de cette position violente, qu'il n'a pas cessé un moment de redoubler de précautions et de tyrannies, de multiplier les crimes, et de créer les peines les plus rigoureuses contre les Comités faibles ou prévaricateurs. Il a enfin ordonné que toutes les victimes soupçonnées de conspiration contre la République fussent traînées à Paris, afin que la continuité des supplices (peut-être dangereuse dans les départemens où l'esprit public n'a pas encore renoncé à tout principe d'humanité) lui répondit chaque jour de la terreur de la capitale ; afin que des bourreaux infatigables ne lui laissassent plus un instant de repos jusqu'à son entière soumission.

Au milieu de tous les chagrins domestiques et de tous les malheurs publics, au milieu de ces scènes de desolation et de carnage qui ensanglantent Paris, chaque

individu qui n'est pas criminel, trouve aujourd'hui son existence si pénible et si douloureuse, que la mort perd, chaque jour, de son horreur à ses yeux. Une étroite captivité l'effraye bien davantage que l'échaffaut qui doit en être le terme. Mais, cette stupeur, cet engourdissement total produit par une terreur si étrange, ont tellement énervé toutes les âmes et glacé tous les cœurs, que l'homme qui ne craint plus la mort et qui même la désire, n'a pas le courage de la provoquer en immolant un de ces monstres dont tant de vengeances réclament le supplice : chacun ne vit, qu'en consentant à mourir chaque jour.

Et cependant, au premier rayon d'un beau jour, et à chaque pièce nouvelle, la foule et les curieux inondent les théâtres et les promenades (13). On ne renonce à aucun de ses projets ni de ses vices. La légèreté et les modes reprennent leurs droits. De nouvelles maisons se construisent de toutes parts avec la même célérité que les crimes se commettent : les ameublemens les plus recherchés les décorent. Un soupçon vient tout arracher au propriétaire im-

prudent dont la catastrophe n'arrête pas un acquéreur plus imprudent encore. On ne vit jamais plus d'avidité, et jamais elle ne fut plus dangereuse. Une chère délicate, des vins précieux, sont recherchés avec empressement dans tous les lieux publics. On se hâte de jouir encore un moment, et de donner un jour à ses plaisirs : on voit froidement des malheurs auxquels on s'est déjà résigné. A peine le malheureux cesse de contempler la victime qui marche à l'échaffaut, qu'il court à l'une de ces vingt salles de spectacle, que la foule remplit sans cesse, oublier un moment les terreurs et les dangers qui l'environnent de toutes parts ; et rentré chez lui, où les scellés et la captivité l'attendent peut-être, il a déjà expié la distraction passagère qui avait suspendu ses tourmens.

Le Comité de Salut Public a porté l'attention, les craintes et l'agitation de Paris sur l'europe, sur la guerre et sur les factions. Il a détruit le luxe des équipages, des habits, des domestiques ; et il l'a remplacé par un luxe plus convenable à son nouvel empire, celui d'une industrie toute

militaire qui occupe des ouvriers, que le défaut de travail eut rendu dangereux. L'inquiète activité du peuple a tourné au profit de ses agitateurs. Deux cens mille bras sont occupés, nuit et jour, à forger les piques des insurrections et les fusils des armées. Il en sort mille ou onze cens chaque jour des innombrables ateliers de cette ville (14). Cent pièces de canon de 4, 6, et de 8 livres y sont fondues tous les mois. Les établissemens de Meulan, de Corbeil, & de Fontainebleau répondent, ainsi que ceux qui ont été répandus dans chaque département, à cette effrayante activité. Toutes les classes de citoyens concourent à la favoriser, parce que tous sentent ce besoin du repos que les efforts les plus soutenus peuvent seuls leur procurer, parce que tous ont perdu ce sentiment de frayeur qu'ils éprouvaient de la part des puissances étrangères, parce que tous obéissent, enfin, à la terreur du moment.

Pour entretenir l'esprit public dans ses écarts, les outrages les plus sanglans sont prodigués, chaque jour, dans les tribunes et sur les théâtres, aux Monarques et aux

Souverains. Tout ce qui peut enflammer les esprits et corrompre les cœurs, tout ce qui peut encourager les crimes et créer des régicides, est offert, avec tout le luxe de la nouveauté, à la multitude qu'elle séduit ou quelle aveugle. On abuse également des vertus et des crimes de l'histoire ; on exhume les forfaits de tous les lieux et de tous les tems. Des drapeaux tricolors, surmontés d'un bonnet rouge, flottent sur toutes les maisons ; tous les signes de la licence la plus effrénée les remplissent, et les inscriptions les plus révoltantes les surchargent. La mort est présentée partout aux hommes faibles ou incertains qui ne seront pas fidèles à l'égalité, c'est-à-dire, au despotisme. Les bustes de tous les régicides, depuis Brutus jusqu'à Ankerstrom, sont placés à la Convention et dans tous les lieux les plus propres à les encourager ; et des fêtes continuelles sont imposées au peuple, pour le porter à tous les attentats par tous les vices (15).

D'après des trames aussi perfidement ourdies, les événemens qui ont eu lieu jusqu'à ce jour, au dehors et au dedans de la France, paraissent, à la classe du peuple

la moins grossière, des raisons sans réplique en faveur de ses législateurs, et des argumens victorieux contre les Souverains. Les anarchistes s'avancent pour les poignarder, les modérés reculent dans la crainte d'être forcés de les servir, après avoir vu leur propriétés ravagées et incendiées.

La Convention et les Jacobins ont imaginé, la guerre et les factions ont propagé et établi, dans la plus grande partie de la France, cette opinion qui discipline la rage de ses armées : “ que l'Europe faisait la
 “ guerre à la Monarchie Française comme
 “ aux Jacobins, aux Sans-Culottes et aux
 “ Royalistes, au territoire comme aux prin-
 “ cipes ; que le démembrement d'un sol,
 “ qui est encore leur patrie, en était et
 “ l'objet et le but ; que l'évacuation de
 “ l'Alsace, l'incendie de Toulon, les vœux
 “ inutiles de cette ville, ainsi que ceux de
 “ la Vendée, pour leurs Princes, et les
 “ capitulations de Mayence et de Valen-
 “ ciennes en étaient la preuve et la consé-
 “ quence ; que le clergé et la noblesse
 “ n'entraient dans aucun des motifs de
 “ cette adhésion successive des cabinets à

“ la cause générale des gouvernemens ;
 “ que l'indifférence pour les malheurs de
 “ la maison de Bourbon, laisserait, dans
 “ tous les cas, aux scélérats qui oppriment
 “ la France, les moyens de finir cette
 “ guerre à leur avantage, par quelques sa-
 “ crifices ; et que la lassitude et l'intérêt
 “ des alliés les conduiraient bientôt à des
 “ négociations, qui, au défaut de la vic-
 “ toire, deviendraient les ressources de la
 “ partie criminelle comme de la partie
 “ malheureuse de ce pays.

“ Que, si ces projets n'étaient pas ceux
 “ des puissances Belligérantes, elles eussent
 “ accordé aux Royalistes la proclamation
 “ de leur Roi, et la connaissance précise
 “ de leurs intentions sur un objet si cher ;
 “ elles eussent garanti à la France, d'une
 “ manière positive, ses formes monar-
 “ chiques, ses propriétés et ses droits ;
 “ elle eussent expliqué ce silence qui autorise
 “ toutes les craintes, justifie tous les
 “ soupçons, et provoque toutes les résis-
 “ tances ; elles eussent ouvert, enfin, les
 “ pages de ce traité de paix qui devait être

“ présenté, ou imposé à une grand nation.”

C'est ainsi que s'expriment, de toutes parts, l'imposture et la scélératesse ; et ces propres paroles ont été recueillies de la bouche même des chefs des factieux. J'ai cru devoir les rendre ici fidèlement, pour faire connaître les moyens perfides employés contre la faiblesse et l'ignorance de la multitude. Je ne crains pas de dire que ces assertions seront confirmées, par le témoignage des personnes qui ont quitté la France depuis peu, et qui méritent quelque confiance.

Ces mesures secrètes, imputées aux puissances coalisées, sont tellement favorables à la Convention, que, lorsque fatiguée de supplices, elle laisse reposer un moment ses bourreaux ; les Jacobins eux-mêmes ne craignent pas de représenter aux Royalistes l'intérêt commun d'une patrie ou d'un sol que les puissances veulent conquérir et détruire. *Et ne sommes nous pas tous Français?* s'est écrié un de leurs chefs (16) dans une de ces séances qui servent d'époques à la

révolution : les Royalistes seront, ainsi que nous, continua - t - il avec la même audace, les Royalistes seront attaqués par ces Puissances; elles protégeront ce qu'elles veulent envahir; elles oublieront tout ce qui n'aidera pas leurs projets.

Pour faire connaître, complètement, tous les degrés par lesquels l'opinion a passé avant d'arriver à la lassitude générale, je dois rappeler que Toulon a été livré au Roi constitutionnel dont les Anglais et les Espagnols s'étaient faits les libérateurs. Les portes de cette ville s'ouvrirent, ainsi, à la monarchie. Mais Toulon, qui a fait son espoir, a comprimé, par sa chute, cet empressement si funeste aux habitans de cette cité. Je suis forcé d'ajouter, que l'absurdité des opinions populaires a été telle dans ce malheureux royaume, que la Convention n'a espéré pouvoir excuser, aux yeux du peuple, l'assassinat de son Roi, qu'en lui persuadant qu'il avait violé tous ses sermens, et réuni tous ses efforts pour renverser une Constitution dont ce peuple était enthousiaste, et qu'il a vu s'écrouler avec peine.

On est donc convaincu en France, que si les conditions auxquelles Toulon s'était rendu avaient été fidèlement remplies, une grande majorité, de proche en proche, se ferait bientôt réunie aux puissances étrangères ; et cependant, tout ce qu'il y a de royalistes sensés reconnaît, au dedans comme au dehors du Royaume, que cette Constitution de 1789, bien plus démocratique que monarchique, est la première cause de tous ses malheurs.

La Vendée vient à l'appui de cette assertion. Cette guerre, dont les revers étonnent encore plus que les victoires, et qu'on voit survivre à ses pertes et à tous ses moyens ; cette guerre jeta la frayeur dans le cœur des tyrans, et la consternation dans le sein de l'Assemblée : la France crut alors, un moment, que la Révolution allait être ensevelie avec ses soutiens et ses complices. 550 pièces de canon, et environ 160,000 fusils furent enlevés, en six mois de tems, à la République, ou perdus pour ses défenseurs. Il lui en coûta 200, ou 220,000 hommes, et 900 millions pour arrêter les progrès d'une guerre aussi allarmante. Les

garnisons de Mayence et de Valenciennes y périrent en entier. Une partie des subsistances nécessaires à la consommation de Paris en fut détournée et ne lui a pas encore été rendue (17). Les réquisitions, les levées, et les masses éprouvèrent, dans cette partie de la République, un vuide que la dépopulation et les calamités dont ces départemens ont à gémir rendront longtemps sensible.

Lorsque cette armée triomphante eut traversé la Loire, lorsque ses drapeaux flotèrent dans le Maine et dans la Normandie, la France et Paris furent dans l'attente d'un événement décisif. Les destinées en ordonnèrent autrement, mais l'Assemblée Nationale conserva toutes ses craintes.

La Vendée, qui a été le seul épouvantail de la Convention, et qui lui a paru le véritable danger de la République, n'a manifesté une grande énergie que parce que les paysans simples et vertueux du Poitou, presque étrangers au langage du reste de la France, ainsi qu'à toutes les nouveautés religieuses et politiques, n'avaient rien de

commun avec les diverses classes de patriotes : ainsi, c'était véritablement un parti dont tous les membres, unis dans un même esprit et pour une même cause, attaquaient toutes les classes de diffidens. Mais c'est aussi une des raisons qui ont circonscrit leurs progrès dans le territoire qu'ils ont conquis, et qui les ont empêchés de s'allier aux autres départemens presque généralement infectés de la démocratie constitutionnelle, ou tenant par calcul politique à la restauration de cette Constitution. Et pour bien démontrer que cette opinion a été celle de la majorité de la France, on doit remarquer que les gens poursuivis avec le plus d'acharnement par la Convention, ont été les constitutionnels, à raison de la facilité qu'on leur supposait de rallier à eux tous les mécontens, autres que ceux de la Vendée.

La Convention Nationale connaît si bien l'étendue des dangers que sa puissance y court dans l'opinion et dans les volontés, qu'une force de 75,000 hommes répartie à Nantes, à Rennes, à Niort et à la Rochelle n'a pas quitté ces départemens qu'elle

garantit à peine, et contre lesquels elle est aussi en garde que contre la Vendée. Ce n'est pas que l'excès du malheur sous lequel gémissent tous les Français autres que les agens et les fattellites de la Convention, ne leur fit mettre beaucoup plus de prix aux moyens quelconques employés à les en délivrer, qu'à leurs préjugés ou à leurs opinions constitutionnelles. Ainsi, il n'est pas douteux que de grands secours accordés immédiatement à la Vendée, auraient rallié et rallieraient encore ces hommes incertains dans leurs principes, mais n'ayant plus, enfin, qu'une pensée, un sentiment, celui d'échapper à la tyrannie. L'opinion presque générale où l'on a été, et où l'on est encore en France, que la Contre-Révolution ne pouvait se faire que par la Vendée, ne laisse aucun doute que ses succès, si elle en avait bientôt, ne fussent décisifs. Mais elle n'eut jamais un besoin plus pressant de secours que dans ce moment. La séparation de ses bandes, l'affaiblissement de ses corps, et la désertion que les besoins, les craintes et le découragement ont occasionnés de la part des paysans, ont réduit ses forces à 24,000 hommes (18). L'on était forcé

de craindre, lorsque j'ai quitté la France, que ces braves guerriers ne pussent paraître dans cette situation redoutable qui laissait l'année dernière de si grandes espérances, si des moyens puissans ne leur étaient promptement assurés et envoyés : un Prince Français peut, seul, leur faire faire UNE GRANDE CONQUETE.

La religion implore aussi ces secours. J'ai laissé les peuples entre le respect pour leurs anciens ministres et le mépris pour ces prêtres assermentés dont la plus grande partie remplit les maisons de force, et dont le reste est précipité chaque jour dans les cachots, par ces hommes vertueux, à qui ils enlevèrent leur culte et leur Dieu. Cette portion du clergé, que le parjure et l'impiété en ont séparé, a déjà recueilli, dans les campagnes, l'abjection que sa conduite méritait, et sa sentence est partout également prononcée. Mais de ce mépris pour le ministre a découlé, malheureusement, l'indifférence pour la religion. Secondée de toutes parts par la corruption et les agens du Comité de Salut Public, cette indifférence va livrer les peuples à un culte

nouveau, si celui de ses pères ne lui est bientôt rendu, avec la force et la protection qui doivent le lui garantir. Cette époque morale de la Révolution Française serait une de ses crises les plus funestes à l'europe.

L'on ne doit rien attendre de cette famine dont les gazettes ont donné si long-tems l'espérance. Elle a été à Paris un des moyens avec lesquels la Commune a attaqué la Convention ; mais celle-ci s'est emparée des subsistances ; elles ont reparu après avoir été rares et difficiles dans la capitale (19), et assez généralement abondantes dans tous ses environs. Ce n'est pas que quelques parties de la France, et notamment la Guienne, n'en aient manqué tout-à-fait. Mais outre le motif bien connu que la Convention a eu pour répandre ce fléau sur une province où elle craignait les fédéralistes, les grains en ont été enlevés ainsi que de toutes les autres, et entassés aux frontières, où l'abondance appelait de nouveaux défenseurs. Une portion de ces grains a été rendue aux habitans de l'intérieur lorsque les frontières ont été suffisamment pourvues. La répartition exacte qui

a eu lieu dans les départemens, depuis quatre mois, et l'économie qui en a été la suite, n'ont plus laissé d'inquiétudes fondées.

La France est loin aujourd'hui de manquer de grains ; de belles récoltes vont être paisiblement recueillies sur la partie la plus fertile de son sol. L'agriculture y a reçu les soins qu'elle demande, elle a joui des encouragemens qui donnent des bras nouveaux ; et dans un gouvernement où le champ du soldat est sûr d'être labouré par son concitoyen, dans un pays où la population, encore assez forte pour le territoire, rend, dans un instant, aux campagnes, les hommes que les villes en ont reçu ; on doit reléguer une famine générale au nombre de ces fléaux que la colère divine envoie rarement contre les hommes.

Moins les subsistances en grains seraient abondantes, d'ailleurs, plus les soldats inonderaient les frontières de l'empire : la famine et le brigandage les désoleraient de concert, et les alliés auraient alors un désespoir nou-

veau à combattre, un obstacle de plus à vaincre, et un danger plus grand à éviter.

Les animaux que l'homme a rendu nécessaires à son existence, se consomment avec plus de promptitude que la nature n'en met à les reproduire : mais les armées jouissent de cette dissipation, et les provinces ajoutent, chaque jour, aux ressources, par les privations qu'elles s'imposent, les unes volontairement, les autres au nom de la loi ; ce qui rend les viandes infiniment rares dans certains cantons, et assez abondantes dans d'autres, en Normandie surtout. L'espèce des chevaux diminue et dépérit d'une manière sensible. Ce que la Convention peut se procurer en Suisse et par le secours des puissances neutres, ne saurait être balancé par la consommation excessive que les travaux forcés, les convois et les armées, opèrent chaque jour. La vérité oblige, en même-tems, d'avouer que l'agriculture a, à peu près, la quantité de chevaux qui lui est nécessaire. Le luxe, le commerce, et les commodités de la vie, ont fourni, presque seuls, jusqu'ici, à cette étonnante prodigalité. Les postes elles-mêmes, sont

aussi abondamment pourvues qu'elles l'ont toujours été, et leur service n'a éprouvé aucune interruption ni aucune lenteur.

Les draps sont travaillés à Sedan, à Louviers, à Elbœuf, et dans les grandes manufactures, avec moins de soin, mais avec plus d'activité. Leur prix plus considérable, et la facilité d'éluder la loi qui le fixe, donnent à cette branche de l'industrie, des moyens que les laines de France entretiendront encore quelque tems. Elles peuvent vêtir la Nation jusqu'à la fin de l'année 1796. L'animal précieux qui les porte a été mis sous la sauve-garde immédiate de la Convention, et la consommation en est déjà diminuée.

Les fers, les plombs et les cuivres sont encore dans une sorte d'abondance : les maisons des particuliers et les monumens publics ont presque tous les leurs. Cette ressource immense a paru, jusqu'à ce moment, inutile aux besoins de la tyrannie. L'airain et le bronze couvrent les routes et les rivières. Quatre mille cloches, sur les quais de Rouen, sont prêtes à subir une

nouvelle forme, et à être fondues en canons. Tous les départemens offrent, dans cette partie, des ressources proportionnelles. La Nation Française, *en les usant toutes*, se flatte de fatiguer les Puissances alliées, et de les réduire à l'impuissance absolue de la vaincre.

Les cuirs, les savons et les suifs manquent totalement : ce n'est qu'avec des difficultés presque invincibles que chaque individu, dans la classe même du peuple, parvient enfin à se procurer une portion insuffisante de ces objets de première nécessité. Dans plusieurs districts, et même à Paris, le linge se blanchit avec une préparation de craie et de graisse. Les personnes les plus aisées se voient forcées de porter des sabots, et d'envoyer leurs souliers aux armées. Dans certaines parties de la République, on a mis en réquisition les laines sur lesquelles l'homme cherche, la nuit, un instant de repos, et le linge qui couvre son corps. On a vu le moment où cette mesure allait être rendue générale dans toute la France.

Le peuple est, partout, plongé dans la

misère la plus affreuse (20). Le beurre, les salaisons, les légumes; tout lui est arraché, tout est mis en réquisition au profit de la République, à qui il est forcé de livrer, sur la première demande d'un commissaire ou d'un administrateur, les denrées nécessaires à sa propre subsistance, et jusques à l'animal qu'on a pesé vivant, inscrit sur un registre, et dont on l'a rendu dépositaire. Les huiles, la bière et les eaux - de - vie deviennent chaque jour plus rares; et les fourrages et les avoines sont exigés même avant leur recolte.

Les corvées personnelles sont imposées de toutes parts. Les fermiers et les laboureurs sont employés, chaque jour, aux charrois et aux transports les plus pénibles, et à des distances de 50 lieues de leur domicile, sans oser demander leur salaire. Celui qui s'y refuse et celui qui réclame, sont traînés dans les prisons; le père est obligé de dénoncer son fils et de le poursuivre lui-même, s'il est mis en réquisition; car celui qui s'y dérobe par la fuite est réputé émigré, et sa famille voit aussitôt tout son bien séquestré. Le désespoir est général, *mais la terreur le comprime*: le peuple manque de tous les

objets de nécessité, *mais on lui promet bientôt l'abondance et la paix* : il souffre, *mais il espère.*

Le salpêtre est arraché, dans toute l'étendue de la France, à une terre ou fertile ou dénonciatrice (21) ; il est fabriqué avec plus de succès que les premiers essais n'avaient semblé le promettre. Des artistes, envoyés dans toutes les parties de la République, y ont formé des élèves avec une activité à laquelle il était impossible d'ajouter. Un million d'hommes se sont emparés de ce travail, auquel les récompenses les plus fortes ont été attachées. Cet élément des destructions n'est pas, cependant, à beaucoup près, dans la même quantité que les autres moyens de guerre ; il est d'ailleurs d'une qualité bien inférieure à celle que les armées étrangères employent. Les puissances neutres viennent encore, à cet égard, au secours de la France, et lui laissent de grandes espérances.

Les réquisitions, ce genre nouveau de despotisme, qui applique à un seul usage, celui de sa défense, tous les besoins, tous

les hommes et toutes les ressources de la société; les réquisitions, après avoir révolté les campagnes et les villes, et excité partout des soulèvemens, ont imprimé ce caractère de terreur auquel rien ne résiste. Elles font, aujourd'hui, partie de la nécessité où la Nation croit être, de combattre des ennemis dont on le force d'envisager le courage, sous les couleurs de la barbarie. C'est une portion de sa propriété que chaque Français pense employer à la conservation de l'autre. C'est, enfin, un article de ce traité de paix auquel chaque département se flatte de concourir, parce qu'il ne cesse de l'espérer. Le Comité de Salut Public a été si loin, dès le premier instant, dans cette mesure si atroce, qu'il peut disposer, encore quelque tems, des fortunes et des actions, faire des émissions d'hommes comme des émissions d'assignats, et transporter les villes et les campagnes sur tous les points de son empire.

Huit cens cinquante mille hommes effectifs combattent à ses ordres. Ce nombre peut être augmenté, et il est à craindre qu'il ne le soit lorsque les moissons et les semences, après avoir assuré la subsistance

des nouveaux soldats, les rendront inutiles dans leurs foyers. C'est à la fin de la campagne que la France ajouterait, selon toutes toutes les apparences, à ses moyens actuels, ceux d'une guerre généralement offensive, si les succès des alliés n'avaient pas répondu aux espérances de ceux qui réclament leurs secours.

On ne peut parler de ses finances que pour répéter que la Convention s'est rendue momentanément supérieure, à cet égard, à l'Europe réunie. Les sept neuvièmes du sol appartiennent à la République. Ce gage continuel d'un papier, qui n'en a plus besoin, est devenu inépuisable par la rapidité avec laquelle les propriétés changent, chaque jour, de maîtres, et toujours à l'avantage de cette assemblée, qui a conçu le projet de *nationaliser* le sol entier de la France ; d'inscrire le territoire, comme la dette publique, sur le *grand livre* (22), et d'envahir, une seconde fois, les propriétés du Clergé et de la Noblesse (23), comme ayant été adjugées à un prix bien inférieur à celui de leur valeur actuelle.

La valeur réelle des assignats est aujourd'hui déterminée par la loi du *maximum*, qui fixe le prix de tous les objets de nécessité, auxquels elle s'applique. Cette loi est facile à éluder, dans les échanges entre particuliers ; et cela même en assure l'exécution en faveur de la République, qui profite, presque seule, de son bénéfice. Huit milliards d'assignats infestent la circulation ; le Comité des finances a consacré, lui-même, cette épouvantable vérité. Il n'est pas un seul négociant en France qui ne sache que la facilité d'ajouter aux émissions, par la suppression du numérotage des assignats, les porte à une somme encore plus arbitraire ; et il n'est pas un seul Français qui ne s'attende, chaque jour, à une catastrophe qui fera périr, dans ses mains, ce faible reste de sa fortune.

L'Assemblée a laissé entrevoir que le numéraire reparaitrait bientôt ; et cette espérance est devenue le sujet de toutes les craintes. La guerre, cependant, ne lui laisse pas encore le choix des moyens ; car la totalité des dépenses de l'Etat se porte, journellement, à quinze ou seize millions.

Les mois de Mars et d'Avril, qui ouvrent la campagne, coûtent, par les préparatifs qu'ils nécessitent, cinq à six millions de plus par jour (24) : mais l'on craint un nouveau papier qui anéantirait les assignats, comme les assignats ont absorbé le numéraire ; et qui bornerait leur emploi à l'acquisition des biens nationaux.

Environ cinq cens millions en espèces d'or ou d'argent, sont dans les coffres de la Convention nationale. L'hôtel des monnoies de Paris, où ont été portées toutes les matières déposées dans les hôtels des monnoies des provinces depuis leur suppression, renferme pour environ soixante-dix millions de métaux ; et chaque jour y ajoute par les dépôts, les fouilles et les supplées. Le dépouillement total des églises de France a produit 32 millions. Il ne reste plus aujourd'hui un seul vase sacré dans l'étendue de ce royaume ; on a enlevé même ceux des chapelles domestiques. *Depuis huit mois*, toutes les églises de Paris sont entièrement fermées, et celles des provinces l'ont été presque toutes successivement.

Il ne ferait pas aussi impossible que la raison se refuse à le croire, que la République Française se présentât un jour au combat avec la monnaie de toutes les Nations, dans un moment où toutes les Nations l'auront épuisée chez elles, et avec un affranchissement de tous les impôts, (le domaine public lui en laissant la facilité) lorsque toutes les puissances auront été forcées de les porter, chez elle, au dernier point.

Le Comité de Salut Public a abandonné les Colonies, persuadé que la conformation de la France était trop nécessaire à l'Amérique et à l'Europe pour ne pas être recherchée dans tous les tems. Les moyens, les hommes et l'énergie destinés à la puissance maritime, deviendront une des ressources de la puissance terrestre ; et son peuple, déjà fait à des privations de luxe, demandera peu à l'Europe, qui lui demandera toujours beaucoup. La Convention, après avoir raisonné d'après ces principes, les a tellement insinués à la Nation, qu'elle peut détruire ses ports, brûler ses vaisseaux et ses navires ; et se faisant,

ainsi, un rempart de sa barbarie, porter un coup mortel au commerce de toutes les Nations, en anéantissant le sien. Elle paraît résolue à employer cette ressource désespérée à la dernière extrémité. Mais après la défaite complète qu'elle vient d'éprouver sur mer, et les combinaisons d'orgueil que je connais aux Membres du Comité de Salut Public, je ne doute pas qu'ils ne mettent beaucoup d'importance à avoir bientôt une nouvelle escadre à la mer, et qu'ils n'y parviennent.

J'ai dit que Paris était cet atelier immense où se fabriquaient l'opinion, les armes et les crimes de la République. L'esprit public ne peut y rencontrer un moment de repos. Les spectacles suivent les exécutions, et les exécutions y sont devenues un spectacle nécessaire au peuple, et indispensable à ses tyrans. La curiosité ne veut rien perdre de ses droits ; la quantité de victimes semble l'exciter encore, et être devenue elle-même un besoin.

C'est avec un courage héroïque, et qui ne s'est jamais démenti, que les Royalistes y

terminent une vie qui honore encore leur mort (25). Cet exemple si magnanime et si douloureux, que le plus vertueux des Rois et la plus grande des REINES leur ont laissé pour modèle, semble être devenu leur dernière consolation.

Les scélérats, (depuis M. le Duc d'Orléans et le Pere Duchêne, jusqu'à Brissot et Danton) les scélérats que leurs propres crimes conduisent enfin à l'échafaut, y montent avec cette fermeté, vraiment étonnante, qui paraît tenir de la rage de leurs opinions ou de la certitude que, dans aucun tems, ils n'auraient eu de pardon à espérer (26).

Ce sexe, à qui la nature semblait n'avoir accordé que la sensibilité et les graces, a surpassé, en force et en courage, les hommes même qui en ont le plus montré. Ce généreux dévouement ne peut rien sur une multitude si longtems égarée, et que ses tyrans font parvenus à dépouiller de tout sentiment d'humanité (27). On a ôté au peuple Français jusqu'au souvenir de ce caractère d'urbanité et de douceur qui le dis-

tinguait de tous les autres peuples ; et on le précipite, chaque jour, dans Rome et dans Athènes, avec ses propres vices, avec toute l'hypocrisie de la liberté, et tous les phantômes de sa souveraineté.

Les journaux les plus incendiaires (28), multipliés à un point effrayant, perpétuent son yvresse. Ils portent la victoire et la haine contre les vaincus, aux extrémités de l'empire, avec une célérité et une profusion qui sont un triomphe nouveau. Les revers et les défaites y sont préparées avec tant d'art (29), elles sont si habilement présentées aux circonstances et aux peuples, qu'elles sont devenues un moyen puissant d'encouragement, et la source de tous les sacrifices. La France a vu ses ennemis dans son sein, et si près de Paris, qu'ils ne doivent plus se flatter de l'effrayer. La retraite de M. le Duc de Brunswick a reculé les frontières jusques sous les murs de la capitale. Une force qui évacue sans cesse est bien plus faible, dans l'esprit du peuple, que celle qui n'avance jamais ; et la Révolution Française, ainsi que les armées qui la soutiennent, veulent être at-

taquées avec cette activité continue qu'elles déploient contre leurs ennemis. Cette lenteur, cette prudence, cette science militaire, qui dirigent les attaques et tracent les plans de campagne des armées combinées, surtout les vues que la calomnie et le crime leur supposent, enlèvent chaque jour, à leurs armes, des partisans, des intelligences et des vœux, dans l'intérieur d'un royaume que la terreur gouverne. Lorsque la terreur aura conduit au repos, lorsque l'habitude des sacrifices aura soumis tous les besoins du luxe aux jouissances plus douces de la sûreté et la tranquillité personnelle, (ainsi que ses tyrans osent encore le lui promettre) il est à craindre que les puissances alliées ne soient seules, alors, avec leurs armées, sur cette terre où tant de victimes les appellent aujourd'hui.

Vingt - deux mille personnes remplissent les prisons de la capitale, ou sont gardées chez elles à vue. Six cens cinquante-trois mille étaient détenues dans les départemens à l'époque du 26 Avril (30). Ce nombre a été augmenté par tous les membres de la Noblesse que les décrets forçaient, dans le

même tems à quitter Paris, les places fortes et les villes maritimes, et à se représenter, tous les jours, à la municipalité du lieu où on leur permettait d'aller fixer leur résidence. Trois cens personnes périssent, chaque jour, par les supplices, dans l'étendue du royaume. La grande difficulté de s'y soustraire provoque les suicides qui sont devenus si communs, qu'à peine les remarque-t-on. L'expoliation, les chagrins, toutes les maladies qui en sont les suites, ajoutent encore à la dépopulation. Il paraît à peu près certain que toutes ces causes, jointes à la guerre civile et étrangère, coûtent déjà à la France douze ou treize cents mille hommes.

Les départemens, plus loin de l'enthousiasme et de l'esprit public que Paris, plus près de toutes les privations nécessaires à l'abondance de cette capitale de la Révolution, qui appauvrit aujourd'hui, avec ses crimes, les provinces qu'elle appauvrissait autrefois avec son luxe ; les départemens sentent mieux tout le poids de la Révolution, et ils la détestent davantage. Mais trop d'intérêts particuliers les lient à son sort,

et trop de dangers intérieurs les menacent surtout, pour oser en secouer eux-mêmes le joug. Ils voyent la protection étrangère trop éloignée et trop incertaine pour ne pas préférer la honte et la facilité de l'esclavage aux convulsions et aux suites funestes de la révolte. Les mécontents y sont partout, les rebelles ne feront nulle part, où ne flotteront pas, sur le même rempart, les drapeaux de la victoire et de la paix.

L'Artois, la Picardie, la Bretagne, la Normandie principalement, invoquent, de toutes parts, un nouvel ordre de choses. La masse entière du peuple, dans ces provinces, n'attend que des moyens, une occasion sûre, et des chefs pour se soulever et se déclarer ouvertement contre la Convention. La Normandie ouvrira ses ports à la première escadre qui s'y présentera; elle se ralliera toute entière, aujourd'hui, au premier drapeau blanc qui flottera sur ses côtes, si elle peut espérer une protection véritable, mais elle ne préviendra pas d'un instant les secours qu'elle implore.

Ainsi, à moins d'un grand succès de la

part des puissances alliées, à moins d'une explosion dans le sein de l'Assemblée ou à Paris, (et aucun député n'annonce assez de caractère et de moyens pour la faire espérer) on ne doit s'attendre à aucun grand changement intérieur, favorable aux Puissances de l'Europe. Il deviendrait presque impossible si le Comité de Salut Public les forçait à faire la paix. Les députés qui ont quelque influence, Robespierre lui-même, iraient peut-être à l'échaffaut, sans produire un changement bien essentiel dans les choses. L'esprit de la Révolution survivrait à ces grands événemens, et une Assemblée nouvelle en conserverait tous les principes : car la force appartient au *Sans-Culotisme*, et l'Europe seule peut la lui arracher,

Quelques députés périront, sans doute, victimes de leurs basses intrigues et de leur vile corruption ; leurs projets *isolés* n'auront pas arrêté le Comité de Salut Public, et leur supplice ajoutera à sa puissance. A moins d'un revers signalé dans les armées de la République, on ne doit donc s'attendre à aucune grande faction, à aucune grande conjuration avant la fin de la campagne,

Mais il est à craindre que le Comité de Salut Public n'ait donné, à cette époque, une nouvelle forme de gouvernement à la France, et que Roberspierre n'en soit le Chef. Depuis sept mois son projet paraît être d'établir un Sénat peu nombreux, représentatif et électif, assemblé d'abord à une époque fixe, et bientôt ensuite prorogé ou continué à la volonté d'un conseil. Les membres en seraient électifs et à vie, présidés par un chef inamovible, sous un nom dont le sens n'eût pas encore été déterminé ; et qui, Roi sans éclat d'une République dans les fers, serait investi de la force même de l'opinion, en accordant à tous les partis qui la divisent en France l'image de ce qu'ils desirerent, et en les garantissant de ce qu'ils craignent. Car il ne faut plus se le dissimuler, l'homme qui pourra rendre à la Nation Française la sûreté et la propriété individuelles est assuré, aujourd'hui, de régner sur elle. La lassitude générale y sanctionne, d'avance, tous les gouvernemens.

Ce projet s'exécute insensiblement depuis quatre mois. Le peuple est dépouillé de toute nomination aux emplois civils, aux fonctions municipales, judiciaires et adminis-

tratives. La convocation des assemblées primaires est interdite. Le régime *révolutionnaire*, c'est-à-dire, le droit de violer toutes les loix, même celles qu'il promulgue, est consacré et établi, *nécessairement*, pendant la durée de la guerre. Le Comité de Salut Public dispose de toutes les places, de toutes les autorités. Son pouvoir ne fut jamais plus immense et mieux reconnu, tandis qu'une grande partie des Comités révolutionnaires sont au moment d'être dépouillés de leur puissance. Le déplacement projeté des propriétés fait que l'on suppose, chaque jour, des crimes, et que l'on traîne à l'échaffaut les propriétaires et les privilégiés ; la déportation de ceux qui n'y auront pas péri paraît résolue (31) : le partage des terres à l'armée et aux soutiens nécessaires à la nouvelle puissance ; l'affranchissement projeté des impôts et la paix, consolideraient ce nouveau gouvernement et feraient naître ce peuple nouveau, qui menace d'envahir tous les gouvernemens et de renverser tous les trônes si l'europe n'était pas assez forte pour l'arrêter, ou si elle était trop lente à le combattre ; car tous les momens sont désormais comptés. *La République Française périra, ou les Monarchies et les*

Gouvernemens de l'Europe finiront avec ce siècle : Tels sont les projets que le Comité de Salut Public ne craint pas de manifester tous les jours; telles sont les propres paroles que Roberſpierre et Barrere ne ceſſent de prononcer.

Chaque jour augmente ces craintes ; les crimes Français ſont épuifés, les crimes de Rome et de la Grece ſe commencent. Un nouveau coſtûme eſt préparé, depuis un an, à cette Nation condamnée à ne rien conſerver de ſes habitudes et de ſa vétuſté. L'empire des ſens eſt tellement puiffant ſur la multitude, que la robe Grecque et Romaine feroient peut-être oublier aux Français, leur ancienne patrie. Des gymnaſes, des courſes et des luttes ; des fêtes triomphales, une branche de chêne et le panthéon ; des théâtres conſacrés au peuple, et formés ſur ces modèles de l'antiquité que les ſiècles ont reſpectés, tromperaient longtems l'eſclavage avec les couleurs de la liberté. Une religion dont les augures feroient deſcendre le Dieu des Victoires et de la Juſtice ſur une terre nouvelle, acheverait, peut-être, de rendre les anciens regrets impuiſſans et les nouveaux vœux ſincères.

Ces principes, qui ont donné naissance aux écoles publiques, font assez connaître ceux qu'elles vont professer. Elles feront de cette génération, dont l'enfance a été allaitée par les crimes, le peuple le plus dangereux pour l'univers, par le besoin d'exercer son courage, par la nécessité où il se trouvera de maintenir la République militaire, et d'étendre les principes les plus faux, mais les plus séduisans, que les hommes aient jamais eu à combattre ; la souveraineté usurpée, l'égalité impunie, et le brigandage légitimé.

Il est donc permis de dire, d'après cette connaissance de l'état de la France et des projets de ses tyrans, que toute paix, tout accomodement, toute négociation *avec leur République*, seraient le plus grand des attentats contre l'ordre social. Elle veut envahir ou détruire la propriété universelle. Aucun traité, d'ailleurs, ne serait sacré pour des hommes qui ont juré de les violer tous ; et l'europe n'éviterait, en obtenant cette trêve, aucun des malheurs qu'elle pourrait suspendre. Le germe des Révolutions doit être extirpé en France, ou chaque gouver-

nement doit s'attendre à éprouver bientôt la fièvre.

Voilà le but vers lequel le Comité de Salut Public dirige tous ses efforts ; il est tellement l'objet principal sur lequel il fonde la stabilité de son gouvernement, qu'une partie de ses trésors et un grand nombre d'Emisaires sont employés, de toutes parts, avec une persévérance et une activité également infatigables, à la propagation de ses principes et de ses crimes. Il cherche à les répandre en Piémont, en Pologne, en Italie, dans le Brabant, et jusques en Angleterre. Une somme très forte a été envoyée, à cet effet, à Varsovie au commencement de Mars (32) ; et toutes les pierreries de la France ont été envahies pour tenter le Divan et faire craindre, aux deux Cours Impériales, une diversion puissante.

L'on vient de voir quelles sont les ressources et quels sont les projets du Comité de Salut Public. Ses projets ne périront qu'avec lui ; ses ressources, quelques considérables qu'elles soient encore, sont ar-

rachées par des moyens si violens, que leur continuité doit enfin les détruire.

Le Comité de Salut Public ne peut rien ajouter à la terreur qu'il inspire, et les Puissances alliées peuvent l'affaiblir. Elles peuvent la diriger toute entière contre ce Comité lui-même, et trouver les secours les plus grands et les alliés les plus puissans dans la lassitude générale de la France, en faisant connaître à ses malheureux habitans, d'une manière bien positive, la détermination invariable qu'elles ont prise de ne poser les armes que lorsqu'elles auront rétabli la Monarchie, l'ordre et la propriété. Car le Comité de Salut Public est forcé d'excuser jusques à ses victoires, et de parler sans cesse de paix au peuple pour le déterminer à continuer la guerre. Si à la fin de cette campagne, quels qu'en soient les succès, ce peuple se voit, encore, forcé d'épuiser le reste de ses moyens en faveur de ses tyrans, sans pouvoir en obtenir la paix dont ils le flattent sans cesse, je ne crains pas de dire qu'il est impossible que ce désespoir du repos ne produise une explosion décisive contre ces mêmes tyrans.

J'ose donc l'affirmer, le Comité de Salut Public, ou le gouvernement qui lui succédera, ne peut résister à deux années de guerre ; car il n'obtiendra rien que par les supplices : et les moyens révolutionnaires, je le repète, doivent nécessairement le détruire et l'anéantir avant ce tems. Mais il se flatte de forcer, cet hyver, les Puissances Belligérantes à la paix, et de rester alors le maître d'employer tous les moyens de clémence, de propriété et de repos qui doivent consolider sa puissance, et étendre les principes qui l'ont fondée *jusqu'aux extrémités du globe* (33).

Tel est l'état des choses ; tels sont les ennemis que l'on a à combattre ; tels sont les malheurs et les crimes inouis, que l'on peut faire cesser. Car, quelques grands que soient les dangers, les ressources, pour les éviter, sont bien plus grandes encore ; et il est plus aisé, sans doute, de vaincre et d'anéantir un pareil gouvernement que d'avoir à s'en préserver sans cesse (34).

Comment s'y prendre pour réussir ? c'est sur quoi je ne puis pas prétendre d'éclairer

des Ministres aussi distingués que ceux qui dirigent les principaux cabinets de l'Europe. Mais ils ne pouvaient voir ce que j'ai vu, j'ai donc jugé important de le dire. Ce Précis offrira, peut-être, les contradictions les plus fortes ; il ne faut pas oublier qu'une Révolution les enfante et les explique toutes.

J'ose dire, qu'en sachant bien exactement ce qui se passe en France, en étant sûr d'y trouver autant d'alliés qu'il y a de mécontents, il ne peut être difficile d'y opérer de grands changemens. Mais il ne faut plus se tromper sur le choix des moyens, et être bien convaincu qu'il n'y a pas un seul instant à perdre pour conserver l'Europe.

F I N.

N O T E S.

Note 1, page 2.

DEUX cents quatre-vingt Membres, environ, ne quittent pas leurs Comités; cent ou cent trente sont répandus dans les armées et dans les départemens en qualité de représentans du peuple: et le reste n'assiste jamais régulièrement aux séances de la Convention.

Note 2, page 8.

Neuf millions ont été employés à l'embellissement du Palais du Thuilleries, qu'une grille en bronze va séparer de la place du Carrouzel. 80 millions ont été destinés à la confection des canaux, et 40 à la réparation des grandes routes: des ouvriers y ont été aussitôt employés. Un grand théâtre et les costumes les plus riches sont destinés aux spectacles des Grecs et des Romains. La collection du *Musæum*, la plus riche du globe, reçoit chaque jour de nouveaux soins et de nouveaux trésors; et les ordres sont donnés pour que le Palais du Louvre soit achevé.

Note 3, page 12.

La Convention Nationale et les Thuilleries furent investies, pendant trois jours, par soixante-dix mille hommes de la force armée: ce fut au milieu de ses rangs que passèrent, successivement, les Membres de

la faction de Brissot et de la Gironde, qu'un décret envoyait dans les prisons.

Note 4, page 13.

Marat a habité en trois fois différentes, dans l'espace de quatre mois, un souterrain de l'église des Cordeliers, d'où il lançait, chaque matin, sa feuille empoisonnée, intitulée *L'Ami du Peuple*. On ne put le déterminer à se soumettre au décret rendu contre lui par les Brissotins que quinze jours après, et lorsqu'il fut bien assuré qu'il n'avait aucun risque à courir.

Note 5, page *ibid.*

Ce fait, avoué par un ami intime de Marat, est revêtu de toutes les preuves qui en établissent la certitude. Marat sentait sa fin s'approcher, et il est mort, persuadé que le poison qui le consumait lui avait été donné par Robespierre.

Note 6, page *ibid.*

Il est hors de doute, d'après des témoignages obtenus sur les lieux mêmes par un Député de la Convention, qui jouit encore d'une grande influence aux Jacobins, que Robespierre s'est servi de Grangeneuve et de Fauchet, pour faire venir Charlotte Corday du département du Calvados à Paris, et pour l'engager à assassiner Marat, en lui persuadant que Marat ne cherchait qu'à renverser la République en excitant le pillage et la spoliation de toutes les propriétés. C'est à la République que Charlotte Corday a crû sacrifier Marat.

Note 7, page *ibid.*

Gobet fut appelé au Comité de Salut Public où il

reçut 85 mille livres pour abjurer, le lendemain, à la Convention son caractère de prêtre. Ce Comité le fit traduire, deux mois après, au tribunal révolutionnaire, (il ne sera peut-être pas inutile de faire remarquer, que l'idée et l'établissement de ce tribunal ont été conçus par Danton, ainsi que le projet des masses et des réquisitions) où un des principaux chefs de l'accusation intentée contre lui, fut d'avoir reçu *des déorganisateurs et des aristocrates*, une somme de 85 mille livres pour abjurer son culte et prêcher l'athéisme. Hébert allait chaque jour prendre, au Comité de Salut Public, le sujet de sa feuille du lendemain, intitulée, *le Père Duchêne*; et il est également incontestable que Camille-des-Moulins ne donna les 6 numéros du *vieux Cordelier* qu'à la sollicitation plusieurs fois renouvelée de Roberspierre, qui, persuadé que Camille était véritablement républicain, et redoutant son caractère et ses principes, se hâta de le faire périr sur l'échaffaut où Camille lui-même avait conduit tant de victimes.

Note 8, page 14.

La Croix, député, et trois officiers supérieurs de l'armée du nord ont attesté plusieurs fois, et à diverses personnes, depuis le mois de Juillet, que Roberspierre connaissant la cupidité de Danton, l'avait longtems pressé de se rendre dans la Belgique, l'assurant qu'il y ferait, bientôt, la fortune la plus considérable, qu'il aurait les pleins pouvoirs de la Convention, et qu'il serait le maître de toutes les opérations pécuniaires.

Note 9, page 17.

Couthon est porté dans un fauteuil, alternativement, aux Jacobins et à l'Assemblée. Il est depuis huit mois hors d'état de marcher, mais il ne travaille qu'avec plus de suite et d'attention à remplir les vues et les projets de Robespierre. Il est incapable de songer à être quelque chose par lui-même. Sa fortune s'élève à un million et demi. Barrère en a placé trois en Italie et en Dannemarck; il en est convenu lui-même, il y a environ trois mois. St. Just disait, au mois de Novembre dernier, *le Marquis de Fontvieille* (c'était son nom, avant la Révolution) *est ruiné par les décrets, mais une mission et six mois de Comité me rendront bien plus qu'il n'a perdu.*

Note 10, page 19.

Il est ordinaire, qu'un député allant en mission dépense 15 ou 20 mille livres par mois pour sa personne. Les représentans du peuple voyagent dans les voitures de la cour et des émigrés, elles sont attelées de six ou huit chevaux; ils tiennent, presque tous, table ouverte; voident partout les caves séquestrées au profit de la nation, et se livrent sans pudeur aux penchans les plus déréglés. Ils ont droit de vie et de mort, et il n'est point de jour où ils n'envoient des victimes au supplice, en recevant, de toutes parts, l'argent qu'ils ont exigé pour leur rendre la liberté. Un de ces scélérats, qu'on appelle André Dumont, a reçu des sommes immenses à Abeville, à Amiens, et dans toute la Picardie. Il n'a même pas craint de faire acheter, par le nommé Picot, l'hôtel du Plouys, un des plus beaux d'Abbeville, et il l'a chargé de faire l'acquisition de

la terre qui porte le même nom. Le Vasseur a extorqué, *aux aristocrates* de Lille et de la Flandre, environ 600 mille livres qu'il a fait passer à Berne. Si- blot et le Gendre ont reçu des sommes considérables dans les départemens de l'Eure et de la Seine inférieure. Le Bon a dérobé à Aras plus de 500 mille livres, dans les scellés dont il ordonnait l'apposition, et aux parens des personnes qu'il livrait au tribunal révolutionnaire de cette ville. Des preuves, même légales, établissent ces faits d'une manière incontestable.

Note 11, page 22.

Henriot est un ancien commis aux entrées de Paris, absolument sans moyens, et qui se plonge tous les jours dans la débauche et dans l'ivresse. Il fut au moment d'être envoyé au tribunal révolutionnaire après le supplice de Vincent et de Ronfin; mais il promit une obéissance si aveugle à Roberspierre qu'il conserva sa place, quoique les ordres pour le juger eussent été déjà signés.

Note 12, page 22.

Payan, chef de la commune de Paris, sous le titre d'agent national, est venu de Provence à Paris par les ordres de Roberspierre dont il est la créature. Il est sans moyens personnels, mais profond scélérat. Son physique ressemble en tout à celui de son protecteur, même dans la faiblesse de la vue et l'extinction de la voix. Roberspierre lui donna, au mois de Février, 17 mille cinq cents livres.

Note 13, page 25.

Deux cents pièces nouvelles au moins ont été

jouées depuis le 10 Août 1792. Il est presque impossible, si l'on en a pas été témoin, de se faire une idée de l'immoralité & de la barbarie qu'elles respirent. Barrère, en parlant des spectacles à la tribune de la Convention, dit : *le fade et doux Racine amollit les hommes : Crébillon Sans-Culotte, voilà l'écrivain qui conviendrait à des Républicains.*

Note 14, page 27.

Tous les grands hôtels de Paris, les églises & les places publiques, sont remplis de forges & d'ateliers militaires. Les travaux sont faits avec tant de précipitation & si peu de connaissances exactes, que la plus grande partie des fusils qui sortent de ces ateliers, sont entièrement défectueux.

Note 15, page 28.

On a célébré 48 fêtes à Paris en l'honneur de Marat & de le Pelletier, toutes plus dégoûtantes les unes que les autres. Leurs mausolées sont dans toutes les communes, & leurs bustes ou leurs images dans presque toutes les maisons de la France. Les orgies qui ont eu lieu lors de l'abolition du culte catholique, ont été au-delà de ce que l'esprit humain avait, jusqu'à lors, imaginé de perversité, de corruption & d'atrocités.

Note 16, page 32.

Couthon & Collot-d'Herbois (il est prouvé que ce dernier a volé sous les cadavres & dans les ruines qu'il a entassés à Lyon, deux millions trois cent mille livres en or, dont il n'a pas encore parlé à la Convention) ont plusieurs fois proféré ces propres paroles à la tribune des Jacobins, notamment après la reddition de Valenciennes & l'évacuation de Toulon.

Note 17, page 34.

Les bœufs ont absolument manqué aux marchés de Sceaux & de Poissy, en Juillet & Août derniers; la Normandie & le Poitou, qui les fournissent, étaient alors en partie au pouvoir des Royalistes & des Fédéralistes. L'armée de ces derniers s'avança jusqu'à Pacy, au-delà de Vernon : à peu près dans le même tems Valenciennes était pris, Toulon ouvrait ses portes, les villes de Tours & d'Orléans attendaient les royalistes, & trente-trois rassemblemens contrerévolutionnaires éclataient dans les différentes parties de la France. L'Assemblée Nationale était dans la plus profonde consternation, & il fut question, au Comité de Salut Public, de préparer le départ de la Convention & sa translation dans le Comtat Venaissin. La disposition générale des esprits était telle, qu'un louis se vendait, à cette époque, 1621. en assignats; & le premier de Mai dernier on ne l'achetait, malgré la peine de mort, que 50 & 551.

Note 18, page 36.

On doit se rappeler que je parle de l'état où la Vendée se trouvait vers le 20 Avril. La disette de vivres, la difficulté des opérations militaires dans un pays impraticable pendant six mois de l'année, & les deserts dont la barbarie a environné les héros qui le défendent, les avaient forcés à l'inaction, & avaient occasionné la dispersion des rassemblemens & la désertion d'une grande quantité de payfans.

Note 19, page 38.

Le petit peuple a été, à Paris, au moment de manquer entièrement de pain & de viandes, mais les res-

taurateurs & les gens riches en ont toujours été pourvus. Les grains arrêtés, sur toute les routes, par l'armée révolutionnaire, c'est-à-dire, par la commune de Paris, arrivaient toutes les nuits pour la consommation du lendemain. Paris, à qui il fallait, au mois d'Octobre dernier, 1640 septiers de farine par jour, n'en a renfermé que 4 ou 500 pendant plus de six semaines. Mais cette disette a toujours été factice, car les environs de la capitale étaient, en général, abondamment pourvus.

Note 20, page 43.

On ferait un raisonnement faux si l'on concluait, de la misère affreuse dans laquelle le peuple est plongé, que la famine ravage la France, car elle est assurée de ne pas manquer de grains cette année. Mais on les arrache au peuple à mesure qu'il les recueille; on les entasse dans les *greniers d'abondance* pour l'approvisionnement des armées, & on ne laisse ou on ne distribue, dans chaque district, que la quantité indispensablement nécessaire à la subsistance de ses habitans: cette mesure atroce répond de leur obéissance à leurs administrateurs. Le dénuement absolu de tous les autres objets de nécessité, laisse le peuple dans une misère si profonde, qu'elle lui ôte les moyens de se soulever. Les espérances de bonheur & de propriété dont on le berce sans cesse, prolongent sa patience, & l'engagent à supporter encore l'excès de tant de maux.

Note 21, page 44.

Sous le prétexte de découvrir le salpêtre dans tous les lieux où il se produit, on fouille les maisons, les bâtimens & les jardins avec tant de persévérance,

qu'on trouve fréquemment les matières d'or & d'argent que la terreur y enfouit, & dont la loi accorde une portion au dénonciateur.

Note 22, page 16.

La Convention a inscrit *tous les créanciers de la République* sur un livre qui est, aujourd'hui, leur seul titre; car ils ont été forcés de déposer à la trésorerie nationale, les contrats originaux de leurs créances, sous peine d'en être dépouillés & traités, ainsi que leurs notaires, comme suspects. Sous le nom de créanciers de la République, sont compris tous les créanciers des biens envahis par la Révolution. Ils sont confondus dans ce grand livre, sans distinction ni dénomination de leur ancienne hypothèque; ils n'ont d'autre contrat, qu'un numéro portant une *somme due par la République*, d'autre sûreté que la *conservation de ce grand livre*, & d'autre gage que la *loyauté de la République Française*.

La Convention a le projet de faire la même opération sur les propriétaires de terres, & de *nationaliser* le territoire Français. Après avoir jugé de la *validité de la possession*, elle inscrira sur le grand livre, pour seul & unique titre, ceux à qui elle aura été reconnue & conservée. Par ce moyen, la totalité de la fortune publique & particulière en France, sera à la disposition de la Convention Nationale. *Ces inscriptions* peuvent être considérées comme une nouvelle espèce d'assignats, car elles sont le signe avec lequel la Convention paye tous les créanciers de l'Etat, & elles sont reçues, pendant un certain tems, pour comptant dans le payement des biens nationaux; elles perdaient 38 pour cent sur les assignats, le premier Mai. Ce bé-

néfice nouveau , en favorisant les ventes nationales, fait rentrer, chaque jour, ces mêmes inscriptions à la trésorerie où elles sont annulées. Le peu de confiance qu'inspirent & ces inscriptions & les assignats, laisse tous les créanciers de l'Etat dans la nécessité d'échanger leurs créances contre des biens nationaux : de sorte qu'en dernière analyse, la République ne devra rien & elle n'aura rien payé ; car les supplices & les décrets font rentrer, chaque jour, dans son domaine, une partie des propriétés qu'elle a vendu. En poursuivant cette série de brigandages & d'affassinats, le Comité de Salut Public se flatte de pouvoir disposer d'une partie du territoire en faveur de l'armée & des Sans-Culottes, & de consacrer l'autre à affranchir l'Etat de tous impôts, en laissant bientôt la Nation sans dettes & sans assignats.

Les impositions avec les sols additionnels s'élevaient, l'année dernière, aux deux cinquièmes du revenu net ; & les dispositions du décret qui ordonnait la levée d'un emprunt forcé d'un milliard étaient telles, que la personne la plus riche ne pouvait conserver, cette année, que 4500l. pour son entretien, & était forcée de donner le reste à la Nation. Cet emprunt n'a cependant produit que 43 millions à Paris, où il devait en produire 87, & 391 millions dans toute l'étendue de la France.

Le projet des inscriptions appartient à l'Abbé Syeyes, & Cambon (le plus inepte de tous les Administrateurs en finances) en poursuit le travail depuis neuf mois.

Note 23, page *ibid.*

Les propriétés de la Noblesse qu'on avait d'abord

tremblé d'acheter, se vendent aujourd'hui, de toutes parts. Il n'est presque pas d'acquéreurs qui ne croient leur sureté intéressée à cette dilapidation ; & l'homme le plus honnête se voit forcé, chaque jour, d'y prendre part, espérant y trouver des moyens de tranquillité. Mais la Convention, qui a mis à contribution toutes les craintes comme toutes les passions, envoie souvent dans la même prison, & le propriétaire d'un bien & son acquéreur ; car celui-ci devient aussi coupable que le premier, s'il annonce la même fortune.

Note 24, page 48.

Ce résultat est d'une exactitude mathématique. Le mois de Mars dernier a coûté 830 millions, & celui d'Avril était porté, par apperçu, dans le Comité des finances & à la trésorerie, à 640 millions.

Note 25, page 51,

Tels on vit M. le Cte. de l'Aigle dire au peuple : *ce n'est pas ma tête, mais du pain & votre Roi, qu'il vous faut demander* ; M. de Laguionmarais ne cesser de crier *vive le Roi* que lorsqu'il cessa de vivre ; M. de Tundutti dire au peuple, *je meurs pour mon Roi, & vous vivez pour servir des assassins ; je vous plains, car on vous paye pour applaudir à mon supplice, tandis que vous êtes forcés de m'admirer*. On vit M. de Malhezèrbes opposer le courage tranquille d'une vie irréprochable aux cris de la férocité. M. de Montjourdain avouer avec fierté, devant ses bourreaux, son courage & ses malheurs dans la journée du 10 Août ; & aller de sa prison à l'échaffaut après avoir consolé les infortunés qui allaient le suivre, & étonné Roberspierre & le Comité de Salut Public par une résignation si magnanime,

que Roberspierre lui-même avoua qu'un Royaliste seul pouvait écrire les dernières lignes qu'il traçait à sa femme & à son père, sous les yeux de ses assassins. &c.

Note 26, page *ibid.*

On vit Charlotte Corday mourir pour la République avec ce courage dont les femmes Romaines avaient étonné leur siècle; & M. le Duc de Biron dire à ses juges, *oui, je mérite la mort, je ne crains pas de l'avouer, mais c'est pour avoir trahi mon Roi & servi ses ennemis.* M. le Duc d'Orléans pressait l'exécution de son arrêt de mort, après avoir osé dire au tribunal qui venait de le prononcer : *JE SUIS INNOCENT, mais je sens que ma mort est nécessaire dans votre République : je saurai la subir.* Danton criait au peuple, *avant six mois tu déchireras en lambeaux & ceux qui me jugent ici, et les scélérats qui me font juger. Ils t'assassinent tous les jours, après t'avoir enchaîné.* Barnave ne cessait de répéter à ce peuple : *tu ne mérites pas d'être libre, et je te méprise trop pour ne pas désirer la mort.* Héraut de Séchelles, que ses juges honoraient de l'accusation d'avoir cherché à rétablir la royauté, leur répondait avec arrogance : *j'en atteste ces murs, ils sont témoins que je n'ai jamais cessé de combattre ici le despotisme et la monarchie.* On se rappellera que le tribunal révolutionnaire tient ses séances dans le palais de justice, & que Héraut de Séchelles était avocat général au Parlement de Paris. Camille des Moulins expirait avec tout l'héroïsme de la scélératesse, bien sûr que sa femme allait suivre ses traces; & Gorsas opposait encore le courage aux refrains de sa chanson. Enfin, Gramont même, ce mauvais histrion qui s'est baigné six jours en-

tiers dans le sang, à l'époque du 2 Septembre, Gramont donnait à son fils l'exemple de la fermeté, après lui avoir donné celui de tous les crimes, &c.

Note 27, page *ibid.*

Les ironies les plus atroces accompagnent, presque toujours, les condamnés à l'échaffaut. Il n'est pas rare de voir des enfans de dix à douze ans *sucer le sang qui en découle.*

Note 28, page 52.

On compte 87 journaux à Paris, & il n'est pas de municipalité en France qui n'en reçoive au moins deux ou trois, ainsi qu'une foule d'adresses & de proclamations.

Note 29, page *ibid.*

La prise de Landrecies, événement presque décisif à l'ouverture de la campagne, n'a produit aucune sensation à Paris, c'est-à-dire, parmi le peuple; car elle en produisit une très forte au Comité de Salut Public, & dans la Convention.

Note 30, page 53.

Les deux tiers des détenus à Paris & dans les départemens, ont un ou deux Sans-Culottes à leur suite, à qui ils sont obligés de donner 6 livres par jour, & qui répondent de leur personne au Comité de sûreté générale.

Note 31, page 58.

Il faut entendre par la *déportation*, le massacre de tous les individus qu'on condamne à cette peine. On ne se donne pas l'embarras de les transporter à Cayenne

ou au *Port-Marat* (port Dauphin dans l'île de Madagascar). On les entasse dans des barques, au fond desquelles on a pratiqué des coulisses, par où on introduit les eaux, & le bâtiment est aussitôt coulé à fond. Cette mesure a été exécutée trois fois sur la Loire, & 640 personnes y ont péri dans la dernière *déportation*.

Note 32, page 61.

Onze millions cinq cents mille livres, en espèces d'or & d'argent, ont été envoyés dans les derniers jours de Février & les premiers de Mars en Pologne. Ce fait est avoué par plusieurs députés à la Convention & par une des personnes chargées de faire les remises de cette somme en Suisse.

Note 33, page 63.

Le Comité de Salut Public compte si fort sur la désunion des puissances belligérantes & sur la méintelligence des Cabinets, qu'il n'est pas de jour où ces espérances, si mal fondées, ne soient présentées au peuple dans tous les journaux, même dans ceux de la Convention. Robespierre se flatte que la lassitude & l'épuisement détacheront, successivement, de la coalition générale les souverains que la situation de leurs états semble garantir d'avantage des principes & des armes de la France. Il se persuadait, à l'ouverture de cette campagne, que les alliés seraient hors d'état d'en soutenir une quatrième: il osait penser, et dire à un député de la Convention, Membre du Comité de Sureté Générale; *la crainte, l'or & l'intrigue détacheront bientôt quelque allié de cette ligue formidable.*

Ce ne sont pas les revers que les alliés éprouveront, mais les fautes qu'ils commettront, qui feront nos véritables

succès, disait impudemment Barrère le 22 Avril, & nos plus grandes victoires seront celles dont nous ne parlerons point. Il avoua le lendemain à trois personnes de sa société intime; qu'il fallait que la guerre fût terminée cette année, car la guillotine et la Convention ne pouvaient aller plus loin. Robespierre dit je bats monnaie, lorsqu'on lui parle au Comité des victimes qu'il envoie au tribunal révolutionnaire. On n'a vu dans aucun siècle une proscription aussi longue que celle dont le tribunal révolutionnaire est depuis 15 mois le Ministre. La révolution marche à pas de géant sur l'Europe, & la propriété universelle a été promise aux Sans-Culottes de la France; mais je le répète, la Convention ne peut résister à une quatrième campagne, ni la révolution à deux années de guerre.

Note 34 & dernière, page *ibid.*

Les Jacobins & la Convention sont forts, principalement, de la terreur qu'ils se flattent d'inspirer aux puissances de l'Europe. Ils cherchent tous les jours à persuader au peuple que les souverains reconnaissent & respectent les députés de la Convention et les autorités constituées. Il n'est pas de représentant du peuple aux armées & dans les départemens, qui ne reçoive du Comité de Salut Public l'ordre d'entretenir cette opinion, dans le cours de sa mission. Un scélérat, qu'on appelle Dufourny, disait à la tribune des Jacobins de Paris, au mois de Janvier, lors du scrutin épuratoire des membres de cette société: *il n'est aucun de nous, frères & citoyens, qui ne reçoive, par acclamation, cet immortel Drouët, & ces vertueux représentants que la trahison a plongés dans les cachots. Soyons tranquilles sur leur sort: nos ennemis n'oseraient attenter*

à leurs jours, car ils savent que tous les Rois de l'Europe en deviendraient responsables. Nous reverrons bientôt, au milieu de nous, ces martyrs de la liberté. Amar & Guffroy, ont tenu ce même langage au Comité de Sureté Générale. Les Jacobins se flattent en effet d'être bien plus redoutés, qu'ils ne sont redoutables ; & j'ose affirmer que le jour où le peuple Français cessera d'en être persuadé, sera celui où ils auront véritablement à le craindre.

Ce n'est qu'en promettant, chaque jour, au peuple une paix prochaine, & en cherchant à lui persuader que les victimes dont les échaffauts régorgent sont ses ennemis & la combattent, que le Comité de Salut Public continue de disposer de tous les moyens de la France ; mais la lassitude & le désespoir sont partout. Dès le mois de Février, Roberspierre en fut tellement effrayé, qu'il résolut de tenter une attaque générale sur tous les points de la frontière, & de faire les efforts les plus violens contre les puissances alliées. La Convention est hors d'état de les soutenir longtems, & de les renouveler, si elle est forcée de continuer la guerre. Aussi, il n'est rien que Roberspierre ne sacrifie pour la terminer cette année : car il est placé dans la nécessité de donner, cet hyver, un gouvernement & le repos à la France, alors tous ses grands moyens de guerre s'affaiblissent) ou d'avoir à redouter une explosion aussi décisive qu'inévitable.

N. B. La répugnance que j'ai eu & la violence que j'ai été obligé de me faire dans le cours de cet ouvrage, pour rapporter scrupuleusement & littéralement les paroles que le crime ne cesse de proférer en France, seraient un témoignage que j'invoquerais en faveur de la vérité, si les preuves de tout ce que j'avance, n'étaient acquises d'une manière incontestable.